

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Bosroumois - Aménagement d'un lotissement de 64 lots libres et 4 macro-lots à bâtir

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **LEFEBVRE**

Prénom **Paul**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

France Europe Immobilier

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Paul LEFEBVRE : Responsable de projet

RCS / SIRET

3	4	7	5	0	9	7	3	9	0	0	0	3	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique **SAS**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ² .
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire,	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le présent projet prévoit l'aménagement d'un lotissement de 64 lots libres et 4 macro-lots à bâtir situé sur la commune de Bosroumois (27). Les aménagements prévus (voiries, cheminements, stationnements, etc.) nécessiteront la mise en place d'une gestion des eaux pluviales. Le programme élaboré est totalement voué à l'habitat.

Le principe d'aménagement recherché consiste à renouer avec l'identité paysagère du village champêtre et de changer l'image minérale du lotissement traditionnel grâce à la création de voies dont les emprises minérales sont réduites au profit d'accotements plantés et enherbés permettant la collecte et le stockage des eaux pluviales tout en favorisant l'intégration paysagère de l'opération.

4.2 Objectifs du projet

La parcelle du projet a été choisie afin de renforcer l'offre de logement à proximité immédiate de la commune d'Elbeuf. En effet, située à quelques kilomètres à l'Ouest, la commune de Bosroumois présente tous les atouts pour répondre à une demande de plus en plus importante en termes de logement. De plus, le Plan Local d'Urbanisme place le projet dans une zone à vocation d'extension de l'urbanisation donc compatibles avec l'habitat, ce qui facilite la création d'un lotissement d'habitation qui sera situé dans la continuité des aménagements pavillonnaires de la commune de Bosroumois. Le principe d'aménagement recherché consiste à changer l'image minérale du lotissement traditionnel grâce à la création de voies dont les emprises minérales sont réduites au profit d'accotements plantés et enherbés permettant la collecte, le stockage et l'infiltration des eaux pluviales tout en favorisant l'intégration paysagère de l'opération. C'est notamment dans cette optique qu'il a été choisi, parmi les alternatives possibles, de gérer les eaux de ruissellement selon les principes d'une gestion intégrée des eaux pluviales. Contrairement aux techniques d'assainissement dites « classiques », la gestion intégrée des eaux pluviales du projet aura pour objet de collecter, stocker et infiltrer les eaux pluviales au plus près du lieu de précipitation. Cela permettra notamment de privilégier l'infiltration naturelle des eaux pluviales (0 rejet), de limiter le risque d'inondation et de favoriser le traitement des eaux pluviales par décantation et phyto-épuration.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés en 2 tranches. La première tranche des travaux possèdera une station de refoulement pour les eaux usées et sera raccordée rue de Bourgtheroulde car la rue du Froc Duhamel se situant au point bas du projet ne possède pas de réseau EU. Elle possèdera aussi un poste de transformaison ENEDIS permettant d'alimenter les deux tranches du projet et sera raccordée en HTA sur le poste transformateur existant rue du Froc Duhamel. Toutes les parcelles du projet seront viabilisées (basse tension, gaz, télécommunication cuivre et fibre, AEP) via une tranchée commune. La gestion pluviale sera gérée à la parcelle conformément aux DLE réalisés.

Création de voirie principale en enrobé borduré à double sens de circulation.

Création de voirie secondaire en béton à sens unique de circulation.

Travaux diférés : tapis de finition en enrobé et pré entrée chartière en béton.

Le lotissement possèdera son propre éclairage public, alimenté par l'armoire de commande d'éclairage intégrée au poste transformateur créé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les différentes voiries créées serviront uniquement aux futurs habitants du lotissement. Celles-ci ont été dimensionnées de manière à limiter la vitesse de circulation des automobilistes tout en permettant l'accès des véhicules de secours et de ramassage des ordures ménagères en porte à porte.

Les différentes typologies de voiries seront marquées par un changement de largeur et de revêtement. Chaque lot individuel possèdera une entrée chartière 5 x 5 pour permettre le stationnement de 2 véhicules.

Le projet prévoit des stationnements complémentaires sur le futur domaine public, afin d'y accueillir les visiteurs.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet, d'une surface totale d'environ 5,4 ha est soumis à déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 « Rejets d'eaux pluviales en eaux douces superficielles, sur le sol ou dans le sous-sol » de la nomenclature dont le tableau est annexé à l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
64 lots à bâtir	34 578 m2
4 macro-lots à bâtir	9 479 m2
Les espaces verts commun qui accueilleront entre autres les ouvrages de gestion des eaux pluviales	2 716 m2
Les espaces imperméables communs (voiries d'accès, cheminement piéton, trottoirs, ...)	3 081 m2
Surface plancher maximum autorisée	4 107 m2
	18 700 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet, situé à Bosroumois, sera accessible depuis la rue du Froc Duhamel au Nord-Ouest, la rue de Bourgtheroulde au Nord et la rue René Grouvel au Nord-Est de l'Eglise.

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°6'6"18" Lat. 24°7'8"46"4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 "Boucles de la Seine Aval", à une distance de 4,5 km du projet.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usine "Hanchard" (non Seveso) à 1 km du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera légèrement surélevé par rapport au TN afin de limiter les terrassements. Les déblais en excédent seront utilisés en remblais sur site pour la création des merlons de protection et le reste sera évacué en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles pour environ 5 ha.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conduite de gaz naturel à 1,4 km du projet. Cavité souterraine à environ 200 m au nord-ouest de l'opération. Mouvement de terrain à environ 600 m du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Simplement les futurs acquéreurs de lot.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les voiries de l'opération seront éclairées par des candélabres (mâts).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gestion intégrées des eaux pluviales sur le projet par infiltration naturelle. Seule une surverse en cas de dépassement exceptionnelle de la pluie centennale dimensionnante est susceptible d'être raccordée au réseau existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Réseau d'assainissement raccordé au réseau existant (via une pompe de refoulement dans la tranche 1 de l'opération) pour acheminement vers la station d'épuration d'Elbeuf - sur - Seine.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur l'agriculture, 3/4 de l'opération concerne des prairies et 1/4 de cultures.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir le détail en annexe volontairement transmise (annexe 7).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli et après réception de l'avis favorable des services instructeurs de la Police de l'Eau de l'Eure (DDTM 27) sur les Dossiers Loi sur l'Eau de déclaration réalisés (annexes 8 et 9), nous pensons que le projet devrait être dispensé d'une étude environnementale. Le projet est conçu avec le principe de renouer avec l'identité paysagère du site et respecte les normes environnementales en vigueur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Mesures du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine. (Partie 6.4)
Annexe 8: Examen au titre de la Loi sur l'Eau de la tranche 1 de l'opération. (Partie 7)
Annexe 9: Examen au titre de la Loi sur l'Eau de la tranche 2 de l'opération. (Partie 7)

9. Engagement et signature

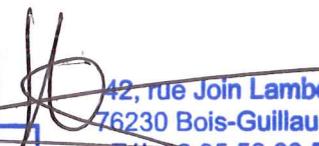
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ISNEAUVILLE

le, 20/12/2019

Signature


42, rue Join Lambert
76230 Bois-Guillaume
Tél. 02 35 59 88 50
SAS au capital de 200 000€
RCS ROUEN 347 509 739
FEI PROMOTION AMÉNAGEMENT

